Welkenraedt Promenade des Etangs

3

Départ : Bureau du Syndicat d'Initiative, Place de la Gare

Distance : +/- 3,6 Km

Durée : +/- 50 minutes

Accessible aux poussettes : OUI

1. Les étangs

Cette promenade permet de rencontrer différentes sortes d'étangs.

Les étangs du Bosquet constituaient jadis une réserve d'eau pour les locomotives à vapeur. On peut encore distinguer l'emplacement du dispositif de pompage. Les deux étangs sont reliés entre eux par une canalisation souterraine.

Aujourd'hui, ces étangs sont exclusivement réservés à la pêche.

Elle se pratique de façon intensive au premier étang (1A) qui peut dès lors être considéré comme une pêcherie. L'intérêt écologique de ce type d'étang est limité. On y trouve des poissons de nos régions, mais régulièrement des déversements de truites arc-en-ciel sont effectués.

Par contre, l'étang situé près du terrain de football (1B) possède un intérêt écologique plus prononcé. La pêche y est moins intensive et les berges moins entretenues. On y trouve uniquement des poissons de nos régions tels la carpe, le gardon, la perche, le brochet, la tanche,….

Dans ces deux étangs, les batraciens ont des difficultés pour se reproduire étant donné la forte prédation des poissons.

L'étang de la Céramique (1C) est quant à lui géré essentiellement de manière écologique. Le développement d'une faune et d'une flore autochtones y est privilégié.

De nombreux oiseaux aquatiques y nichent et les batraciens peuplent ses eaux.

2. Le Bosquet

Lors de promenades dans de tels lieux, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur le nom de tel ou tel arbre.

Afin de répondre à cette question, le Conseil communal des Enfants a décidé en 1994 de créer cet arboretum.

En 1998, le Syndicat d'initiative a planté, avec l'aide du Conseil communal des Enfants, plusieurs nouvelles haies au Bosquet. En mars 2002, plantation de la charmille et mise en place de la passerelle au-dessus du Ruyff.

Les panneaux didactiques ont été améliorés et une description des arbres a été ajoutée.

Depuis 2014, le site du Bosquet accueille un jardin collectif initié par le Plan de Cohésion Sociale en collaboration avec le CPAS et les Services communaux. On y retrouve à la fois des parcelles collectives et des parcelles locatives pour les personnes ne disposant pas de suffisamment de place chez elles.
Infos : J. Sartori au 087/324144 ou pcs.welkenraedt@gmail,com

Le réseau écologique

Le réseau écologique repose sur différentes zones :

- Les zones centrales qui sont les sanctuaires de la nature et qui doivent être essentiellement consacrées à sa conservation.

Il faut distinguer les zones centrales ouvertes, c'est à dire non boisées, ou bien fermées, c'est à dire boisées.

- Les zones de développement où la conservation de la nature est compatible avec les activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme,...).

Ici aussi il y a lieu de faire la distinction entre zones de développement ouvertes (non boisées) ou fermées (boisées).

- Les zones et éléments de liaison sont en général des éléments linéaires reliant les zones précédentes et qui offrent des supports pour le déplacement des espèces sauvages de la flore et de la faune.

Parmi ces éléments de liaison figurent notamment les arbres isolés et d'alignement, les haies et bandes boisées, les chemins creux, les bords de cours d'eau, les bords de chemins, routes, autoroutes.

Cette promenade vous est proposée par le P.C.D.N. et le Syndicat d'Initiative de Welkenraedt

Tél. P.C.D.N. : 087/89.91.94
Tél. Syndicat d'Initiative : 087/89.12.00

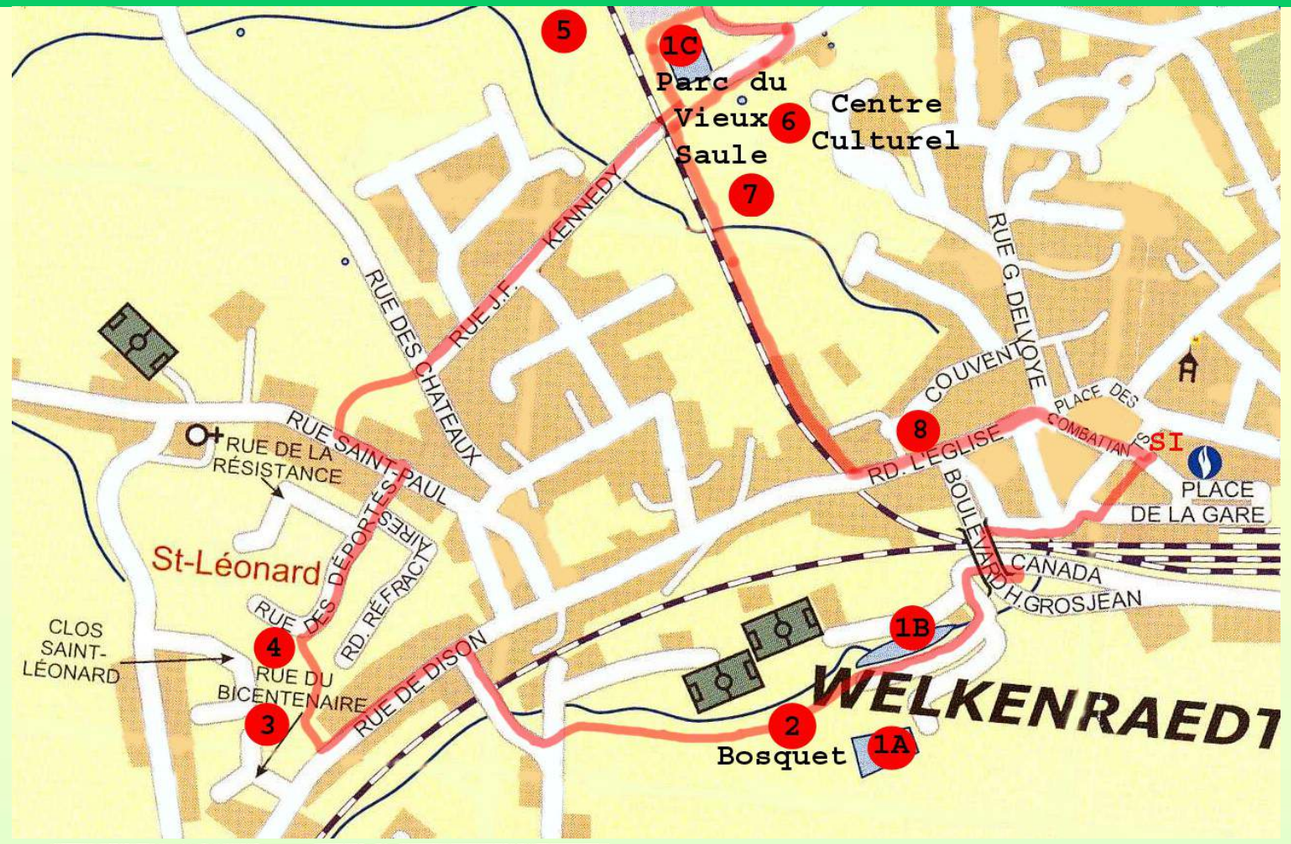

A savoir : Le site du Bosquet comprenant le barbecue et le pavillon entièrement fermé et équipé peut être réservé pour vos fêtes et manifestations diverses.

Info : S.I. Welkenraedt
087/89.12.00

3. Le bassin d'orage du Clos Saint-Léonard

Le développement de l'urbanisation est l'un des facteurs responsables des inondations.

L'eau qui jadis s'infiltrait dans les prairies est aujourd'hui amenée à l'aide de canalisations directement dans les égouts puis dans les ruisseaux.

Lors de la création de nouveaux lotissements importants, la Commune impose systématiquement la création de bassins d'orage.

Le bassin d'orage naturel a été préféré au bassin en béton.

Situé juste à côté d'une zone d'espace vert, il constitue un milieu de substitution pour tous les animaux dont l'existence était liée aux mares des anciennes prairies.

4. Les vergers

Les vergers étaient monnaie courante dans notre région et faisaient partie intégrante de notre paysage bocager.

Rare était l'exploitation agricole qui n'en disposait pas.

Aujourd'hui malheureusement, la rentabilité a pris le dessus sur tout le reste et la tendance est inversée.

Hormis les producteurs de fruits, seuls quelques fermiers disposent encore ici et là de quelques arbres fruitiers.

La Région wallonne, par le biais des mesures agri-environnementales, offre une prime aux agriculteurs pour la plantation de vergers.

La Commune, de son côté, tente d'en recréer en divers endroits.

Les pommes, poires, cerises et autres prunes peuvent être cueillies librement et sans risques. Les traitements phytosanitaires ne sont utilisés qu'exceptionnellement.

5. La Montagne Jaune

La Montagne Jaune est un maillon important du réseau écologique que tente de protéger le PCDN.

En effet, on y retrouve plusieurs milieux très intéressants pour la flore et pour la faune sur une superficie de plus ou moins 7,5 hectares.

C'est pourquoi le site est repris en zone Natura 2000.

La roselière possède surtout un intérêt ornithologique et est susceptible d'abriter les espèces d'oiseaux intéressantes comme la rousserolle verderolle ou effarvate et le bruant des roseaux.

Le fond de vallée marécageux de la vallée du Ruyff est situé au nord-ouest de la Montagne Jaune et est constitué d'une mosaïque de groupements végétaux (populage des marais, baldingère, iris faux-acore, reine des prés, scirpe des bois, angélique, menthe aquatique, ….).

Certaines parties du marécage sont en voie de recolonisation ligneuse et forment des fourrés de saule intéressants pour certains oiseaux nicheurs.

La friche herbeuse n'étant plus pâturée depuis plusieurs années, elle a été colonisée par le chardon des champs, l'ortie, la ronce et bien d'autres plantes.

La plupart de ces plantes sont considérées comme nuisibles en agriculture. Pourtant, leurs graines sont très appréciées des oiseaux.

Sur les pentes sableuses de la « Montagne Jaune » se développent des groupements végétaux acidophiles à base de genêt à balais et de bruyère commune.

Cette formation se transforme progressivement au cours du temps en une boulaie à fougère aigle.

6. Parc du Vieux Saule

Ce parc a été créé à l'initiative du PCDN.

Il permet aux promeneurs de découvrir divers milieux intéressants pour la nature.

Les prés fleuris et les zones de fauche tardive côtoient les pelouses de détente.

Les prés fleuris et les zones de fauche tardive côtoient les pelouses de détente.

La mare a été réaménagée et le vieux saule retaillé.

Un verger d'arbres haute tige a été planté de manière à pallier la disparition des anciens vergers traditionnellement présents dans notre région.

Les haies et massifs boisés constituent un refuge idéal et un garde-manger pour la faune.

Un hôtel à insectes a également été installé dans le parc. Il permet d'accueillir des abeilles solitaires utiles pour la pollinisation ou des coccinelles et des perce-oreille prédateurs des pucerons.

L'aménagement des abords du site de l'ancienne céramique a permis de créer un nouveau chemin qui contourne l'étang et prolonge ainsi le parc.
Là aussi, des bandes boisées, des haies et un pré fleuri ont été installés.

7. Le chemin le long du chemin de fer

Le chemin longeant la voie de chemin de fer permet aux usagers faibles (piétons, cyclistes, cavaliers) de circuler sur un site propre à l'abri de la circulation.

Il relie la clinique de Ruyff à la gare en passant à proximité des centres culturel et sportif et du centre de Welkenraedt.
Bordé de haies, talus en fauchage tardif, taillis,… il représente un élément de liaison du réseau écologique.

8. Eglise St. Jean-Baptiste

L'ancienne église Sainte-Apolline, disparue de la place communale dans le courant de l'été 1882, ne laissa comme souvenir qu'une petite cloche fendue et inutilisable réinstallée malgré tout dans la nouvelle église construite à partir de 1877, selon les plans de l'architecte liégeois Eugène HALKIN ; style néo-roman, utilisation abondante de la pierre de France (à l'exemple de Notre-Dame la Grande de Poitiers à laquelle elle emprunte modestement sa disposition extérieure).
Entrepreneur : Jules BURGUET de Verviers.

Consécration solennelle par l'Evêque de Liège, Monseigneur Victor DOUTRELOUX, le 22 octobre 1881.

Peintures murales par KEUL en 1922, toile marouflée, hauteur environ 2 mètres de l'abside.

Dernière cène : Jésus consacre le pain et le vin.

Côté nord : Abraham sacrifiant son fils Isaac, apparition du Christ aux pèlerins d'Emmaüs : fraction du pain.

Côté sud : la Pâque, la Samaritaine au puits.

Ses cloches : en 1891, deux cloches ont fait leur entrée dans le clocher.

La grosse cloche, son du « fa-dièse », dédiée à l'Immaculée Conception, la deuxième au son du « sol-dièse » dédiée à Sainte-Apolline, revenue intacte à Welkenraedt en avril 1945 et remise en place le 27 avril 1947.

Source historique : Welkenraedt/Henri-Chapelle des origines à nos jours. Yves Hurard